

## Système d'abonnement de Preventon

Faciliter le déploiement des logiciels DRM

### Le modèle d'abonnement

La procédure d'abonnement aux logiciels Preventon est lancée par le FSI, qui propose les solutions Preventon à ses clients. Si le client, intéressé, signe les conditions générales du contrat de licence du logiciel, le forfait d'abonnement mensuel est ajouté à la facture fournisseur du client. Le FSI avertit ensuite le serveur d'abonnement Preventon que le client a bien obtenu une licence.

Le client reçoit une URL qui lui permet de télécharger les modules du logiciel auxquels il a souscrit.

Une clé d'activation est envoyée par courrier électronique au client, qui doit la saisir dans son logiciel Preventon lors de la première utilisation pour activer les fonctionnalités.

Une fois le logiciel activé, l'abonnement mensuel se met en place.

#### Conservez le contrôle de vos abonnés

Le système d'abonnement de Preventon associé à la gamme Preventon Secure Internet Desktop (PSID) et à ses différents modules n'oblige pas le FSI à fournir les données personnelles de ses clients à Preventon ou à un autre tiers.

L'abonnement se fait sur la base d'un système d'association anonyme qui relie simplement un numéro d'abonné unique à un numéro correspondant au sein du système de back office du fournisseur de services ; le fonctionnement ressemble à celui d'une liaison de base de données relationnelle. Ceci garantit que la seule information transmise au serveur d'abonnement de Preventon est l'identifiant unique du client ; une fois cet identifiant relié aux données conservées en back office, la facturation et l'ajout ou la suppression de modules spécifiques pour chaque abonné se fait sans problème.

#### Un abonnement mensuel à la demande

Contrairement à de nombreux autres éditeurs de logiciels DRM, Preventon ne facture au FSI que les licences vendues à l'utilisateur final ; les licences achetées par les abonnés mais n'ayant jamais été utilisées ni livrées ne sont pas facturées au fournisseur. Par le passé, l'abonnement à un logiciel impliquait que le FSI paye l'éditeur d'avance ou règle le nombre total de licences achetées par les utilisateurs finaux. Grâce au système d'abonnement de Preventon, les fournisseurs de services paient à Preventon un droit pour chaque licence réellement téléchargée et utilisée par ses clients.

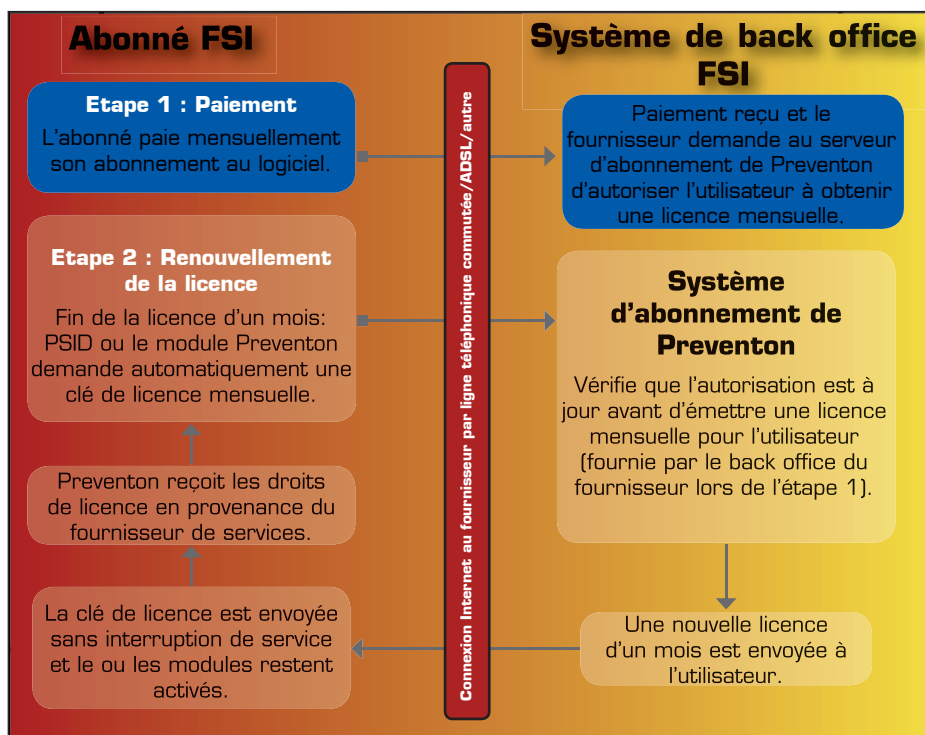


Figure 1. Procédure de renouvellement d'une licence mensuelle.

[www.preventon.com](http://www.preventon.com)